

# seine-saint-denis

## LE DÉPARTEMENT

Stéphane Troussel  
Président du Conseil départemental

Réf. : ST/MO/PS

Bobigny, le 12 novembre 2015

Monsieur le Maire,

En 2005, l'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine-Saint-Denis lançait un appel aux villes de la Seine-Saint-Denis pour faciliter l'accès au logement pour les femmes victimes de violence.

Le dispositif « *Un toit pour elle* » vise à permettre le relogement pérenne de femmes victimes de violences. Il s'agit pour chaque commune du Département de réserver chaque année un logement sur le contingent municipal ou intercommunal pour une femme accueillie dans les centres d'hébergement des associations spécialisées dans l'accueil de femmes victimes de violences.

Le dispositif « *Un toit pour elle* » a été étendu aux femmes en très grand danger disposant d'un téléphone portable d'alerte.

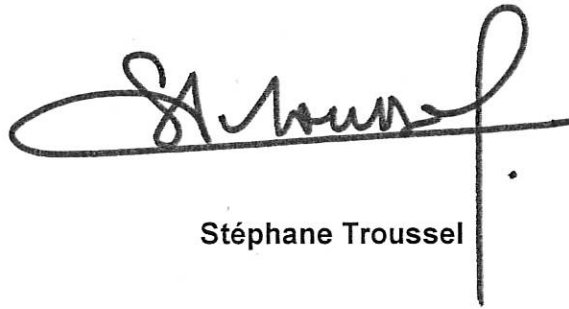
Après le vote de la loi du 9 juillet 2010 « *relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* », une nouvelle extension a été effectuée aux femmes bénéficiant ou ayant bénéficié d'une ordonnance de protection, conformément à l'article 19 de la loi.

Dans notre Département, déjà 23 villes sont signataires de la convention. Cet engagement a permis de protéger 444 personnes (158 femmes et 286 enfants). Par ce courrier, je souhaite développer ce partenariat entre le Département et les villes déjà investies mais je souhaite également l'ouvrir, en incitant toujours davantage de villes à entrer dans le dispositif.

Il s'agit pour votre ville de s'engager à réserver chaque année un logement sur le contingent municipal à des femmes accueillies dans les associations partenaires (Amicale du Nid 93, SOS Femmes 93), ainsi qu'à des femmes victimes de violences au sein du couple suivies dans le cadre des différents dispositifs mis en place par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation. Je vous invite à vous rapprocher de l'Observatoire Départemental des violences envers les femmes, directement auprès de Carole Barbelane-Biais ☎01 43 93 41 96.

En espérant que cette requête aura attirée toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', with a long horizontal stroke extending to the right and a vertical line extending downwards from the end of the horizontal stroke.

Stéphane Troussel